

**CONSEIL NORVEGIEN POUR LES REFUGIES (NRC)**

**ANALYSE DES MENACES ET RISQUES SECURITAIRES EN ACCES  
HUMANITAIRES AUX POPULATIONS VULNERABELS DE LA REGION DE  
TOMBOUCTOU EN SITUATION CONFLICTUELLE ARMEE DEPUIS 2012.**

**Version Finale**

**CONSULTANT**

**Dr Hamidou MAGASSA**

**Bamako, Avril 2014**

## **Sigles**

Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)

Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT)

Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)

Al Qaida au Magrheb Islamique (AQMI)

Conseil Norvégien pour le Réfugiés (NRC)

Organisation des Nations Unies (ONU)

Mouvement de Libération du Macina.

Croix Rouge Internationale (CICR)

Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC)

Organisations de la Société Civile (OSC)

Organisation Non Gouvernementale (ONG)

Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA)

Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA séparatiste)

Mouvement Arabe de l'Azawad-dissident (MAA-loyaliste)

Coordination pour le Peuple de l'Azawad (CPA)

Coordination des Mouvements et Fronts Patriotiques de Résistance (CM-FPR).

Forces Armées du Mali (FAMA)

Groupe d'Auto-défense Touareg Imghad et Alliés (GATIA)

Mouvement Arabe d'Auto-défense (MAA)

Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA)

Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA)

Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA)

Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement (RECOTRADE)

## Sommaire

<u>Introduction :</u> .....	<u>3</u>
I. Contexte géographique et peuplement humain au Nord Mali.....	5
I.1. Situation antérieure.....	5
I.2. Situation actuelle.....	7
II. Analyse des menaces et risques sécuritaires pour l'aide humanitaire NRC.....	9
II.1. Risques les plus importants pour NRC, son personnel et les populations bénéficiaires (specific risks that affect NRC staff/ability to work in the community) <b>Error! Bookmark not defined.</b>	
II.2. Nouvelles tendances à la recomposition des groupes armés sur des bases ethniques.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
III. Dynamiques des conflits locaux et motivations (mouvements armés et initiatives des acteurs civils).....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
III.1. Motivations.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
3.2. Acteurs locaux des conflits.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Mouvements Armés.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Séparatistes.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Jihadistes.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Milices d'autodéfense.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Regroupements armés.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Forces Républicaines.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
3.2. Zones d'occupation.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
IV. Liaisons communautaires et accès humanitaires aux populations vulnérables (NRC's approach to gaining local acceptance and negotiating access) .	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Annexes.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Bibliographie.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>



## **Introduction :**

Dans le contexte de l'absence effective de l'Etat dans le Nord Mali depuis janvier 2012, suite à l'occupation djihadiste des 2/3 du pays pendant 10 mois, la reconquête partielle du territoire grâce à l'Opération Serval de la France en janvier 2013 a donné espoir à la pacification. Pour une assez courte période d'accalmie car la défaite flagrante de l'armée malienne face aux éléments du MNLA et alliés à Kidal, le 21 mai 2014, consécutive à la visite de l'ex Premier ministre Moussa Mara et de sa délégation, va relancer le conflit armé dans tout le Nord du Mali, avec son lot de blessés et de pertes en vies humaines civiles et militaires dans les régions de Kidal, de Gao, de Tombouctou, de Mopti, de Ségou et même de Bamako. Le Mali tout entier est en conséquence de cette quatrième rébellion Touareg depuis 1963, puis Arabe, dans l'attente nationale des Accords d'Alger en cours de négociation durant la présente mission.

Les défis sécuritaires de l'accès humanitaire du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) aux populations vulnérables dans une telle situation conflictuelle armée s'inscrivent dans une logique de critères d'inclusivité (pas de marginalisation), d'impartialité, de neutralité, d'information fiable et de bonne connaissance des zones et de synergie productive avec d'autres intervenants public, communautaire et associatif.

Les zones d'intervention NRC dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou, (sous bureau Menaka et sous bureau Andéraboucane) s'inscrivent dans une approche méthodologique d'accès équitable aux bénéficiaires sans prendre de risques élevés pour l'intervenant humanitaire. Ce qui revient à privilégier la paix plutôt que la compétition conflictuelle dans l'établissement de relations de confiance, avant et après la mise en œuvre des programmes.

L'implication des bénéficiaires, grâce à la transparence dans la communication sur les activités à partager (commune compréhension, acceptation et soutien), fondent les programmes NRC : éducation, ICLA, abris, sécurité alimentaire et supports. Pour la simple raison que toute sécurité, physique ou mentale, dépend d'abord de la personne à sécuriser, donc de l'engagement des populations à bénéficier de cette offre de service spécialisée à des fins de droit humanitaire internationalement reconnu et admis. Que doit faire le NRC pour aider les populations victimes sans être lui-même victime quand « *les plus vulnérables sont ceux qui ne s'arment pas* » selon un notable et intellectuel de Tindiamban/Ber (Commune de Salam) ?



Source : NRC, sous bureau de Tombouctou

La ligne frontière, discrètement tenue par une très vieille culture du compromis entre les populations blanches (Touaregs et Arabes) et noires (Sonrai, Peul) s'est violemment manifestée publiquement en situation conflictuelle ouverte comme l'indique les propos tranchants de deux nos interlocuteurs appuyés par les observations de l'ouvrage « *Tombouctou la Mystérieuse* » de Félix Dubois à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Dès le tout début de l'entretien, un intellectuel arabe noir, basé à Tombouctou, tient à nous dire : « *La zone est partout habitée par les Touaregs. Ils ne sont pas nomades car ils ne s'éloignent jamais du fleuve, pas plus de 40 km, mais les Arabes sont nomades et vivent dans le Sahara. Le Touareg ne vole pas, il arrache, pour montrer sa force, c'est dans leur sang. Le Touareg qui a un fusil attaque dès qu'il sent la faiblesse, la pauvreté, chez l'autre. Trahir est une fierté pour lui. Contrairement aux Touaregs qui volent à proximité, les Arabes sont des voleurs à grande distance (enlèvement de véhicule, commerce frauduleux, routes de la drogue et djihadistes sauf le cas particulier d'Iyad). Le Touareg capture les hommes et c'est Sonni Ali Ber qui a détruit en 1416 Essouk, grand marché de captifs noirs et les a chassés au Maroc, en Algérie et en Mauritanie. C'est son successeur Askia Mohamed qui a été tolérant avec eux en les faisant revenir. Rarement, les Touaregs de Tombouctou sont aussi actifs dans les rébellions [actuelles] que ceux de Kidal et de Gao. Il y a une haine viscérale entre les Touaregs et les Arabes et cela de longue date. Les Arabes n'ont presque jamais été à l'origine d'une rébellion mais si les Touaregs prennent les armes, ils en prennent aussi pour ne pas être sous leur domination. S'ils font une coalition avec les Touaregs, c'est pour une courte durée. Ils souhaitent que les dividendes, les bénéfices, d'une rébellion ne soient pas à l'actif des seuls Touaregs, mais des Arabes et des Touaregs à la fois. Dans tout découpage administratif, il ne faut jamais les mettre ensemble sinon on assiste à des querelles en permanence. Exemple : le cas de Ber. »*

Le journaliste-écrivain du Figaro Parisien, Félix Dubois, est encore plus éloquent à ce propos dès 1897 « *Le vol devient leur industrie nationale concurrentement avec l'élevage. Ils prirent l'habitude d'augmenter le maigre ordinaire de leurs troupeaux en rançonnant les uns et en dépouillant les autres. Voyageurs, commerçants, voisins, devinrent leur proie. Quand les étrangers manquaient, ils se volaient et se tuaient entre eux, car nul lien n'unissait leurs tribus, divisées au contraire par les haines acerbes et persistantes. Ils adoptent vaguement l'islamisme qui se réduit chez eux en la croyance aux talismans. Mais aucune morale, ni musulmane, ni autre, n'étant parvenue à s'implanter, les pires vices deviennent leurs caractéristiques, sans qu'on puisse leur découvrir une qualité, sinon physique : une endurance extrême. Pillards et meurtriers quand leur nombre le permet, ils sont des mendiants obséquieux, s'ils se sentent les plus faibles, et restent sans foi ni parole toujours. Un proverbe soudanais dit : « La parole d'un Touareg est comme l'eau qui tombe dans les sables : on ne la retrouve jamais.<sup>1</sup> »*

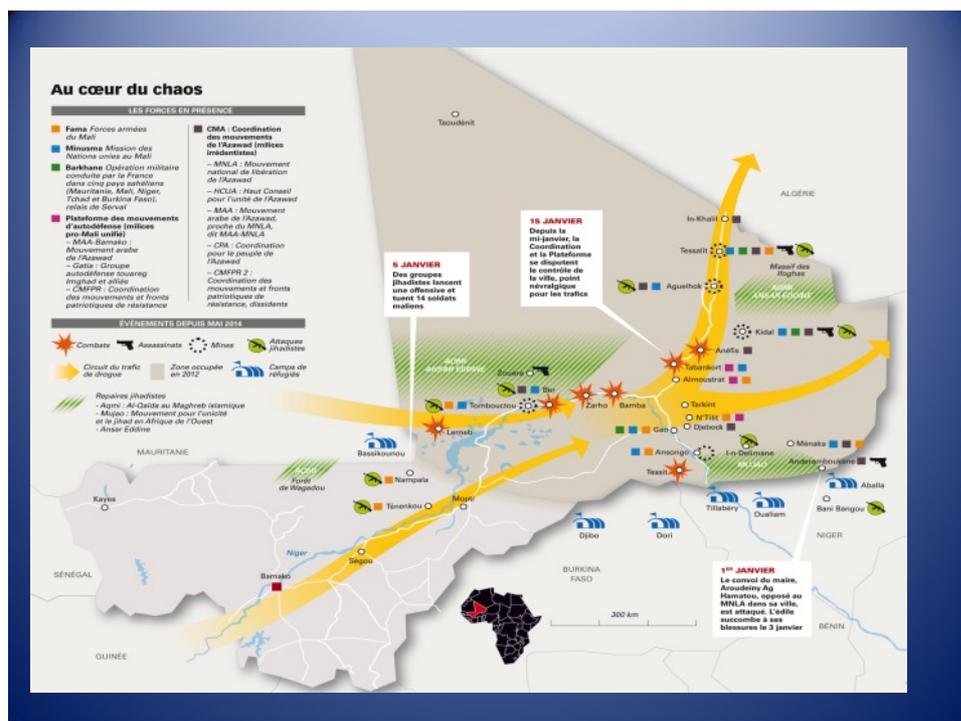
---

<sup>1</sup> Félix Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*, Edition Le Figaro, Paris, 1897, pp 260 et 261

## I.2. Situation actuelle

Malgré l'ancienneté de la première révolte des Touaregs (1963) et l'intensité de la présente Crise du Nord Mali (2012), après celle des années 1990 et 2006, il y a à noter un faible affrontement intercommunautaire entre les populations sahariennes et sahéliennes parce que les contraintes écologiques s'imposent aux ethnies qui sont tenues de vivre en complémentarité et de collaborer dans l'occupation de l'espace sédentaire (vallée du fleuve) et nomade (désert).

Cependant, cette entente, ce « vivre ensemble », a toujours fait l'objet de trafic d'influence, d'instrumentalisation politique, armée ou non, en faveur ou non du droit humanitaire international qui protège l'existence des populations minoritaires. Ce qui amène un célèbre griot Touareg noir de Tombouctou, à dire : « *il n'y a pas de problèmes ici, mais plutôt ce qu'il y a dans la bouche des gens, alors qu'il n'y a rien ici. Tout ce qui existe, c'est la fatigue que l'Etat et les ONG peuvent régler. La fatigue, c'est la faim qui donne le vol pour qui n'a pas peur de Dieu. Il faut veiller sur les populations, parler avec elles et leur donner à manger* »



Source : NRC, sous bureau de Tombouctou.

La crise actuelle de la rébellion Touareg et Arabe au Nord Mali depuis janvier 2012 est venue violemment rappeler, avec une nouvelle dimension internationale d'alliance avec des djihadistes et des narcotrafiquants, celles qui l'ont précédé en 1963, en 1990 et en 2006. Chacune de ces quatre rébellions sont assez différentes les unes des autres par la typologie de leurs revendications armées contre toute autorité civile ou militaire de la République du Mali. Chacune de ces rébellions a sa circonstance historique propre et une trajectoire singulière qui

mettent en cause le modèle de construction contemporaine de l'Etat Nation multiculturelle héritée et souhaitée au Mali.

La 1<sup>ère</sup> Crise du Nord Mali a été déclenchée à Kidal en juin 1963 par Illadi Ag Alla Albacher qui s'est révolté jusqu'à mort d'homme contre l'attitude estimée provocatrice d'un agent des forces de sécurité du Mali, lui-même d'origine Touareg, soutenu par esprit de corps par le Chef d'Arrondissement de Bouressa. Dans les faits, Illadi a ainsi abattu à bout portant l'un des principaux guides des patrouilles de l'époque pour venger la mort de son père Alla Ag Albacher en 1954.

La fin de la 2<sup>ème</sup> République du Mali (1968-1991) a connu une violente amplification de ce qu'il est convenu d'appeler la 2<sup>ème</sup> Crise au Nord Mali, exacerbée par les effets des sécheresses de 1974 et de 1984 et surtout, par la rigueur des mutations socio-économiques et politique en cours dans toute la bande saharo-sahélienne. Initiés en Libye aux métiers des armes pour servir dans la Légion Islamique du Colonel Kadhafi, en soutien à son projet d'appui « *aux fils de la nation arabe* », de jeunes travailleurs émigrés Touaregs du Nord Mali sont vite devenus des mercenaires de circonstance, avec une double nationalité libyenne à la clé depuis les années 1980.

Démobilisés, ils vont s'auto-promouvoir rebelles dans leurs zones de départ du Nord Mali en lançant de larges offensives militaires et politiques, d'abord au Niger en mai, puis au Mali en juin 1990. La 2<sup>ème</sup> République du Mali signa un accord de paix à Tamanrasset le 6 janvier 1991 qui sera relativement hérité par le Comité Transitoire de Salut du Peuple (CTSP) avec la signature d'un protocole d'accord appelé Pacte National liant le Gouvernement du Mali et les Mouvements et Fronts Unis de l'Azawad (MFUA) le 11 avril 1992.

L'expansion du 3<sup>ème</sup> mouvement de rébellion Touareg de l'Alliance Démocratique (ADC) du 23 mai 2006 sera animée à partir de Kidal par d'anciens rebelles intégrés selon le Pacte National dans les forces armées maliennes qu'ils vont désertier. Et ce conflit vite circonscrit aboutira à l'Accord d'Alger de 2006. Lequel disposait de l'allègement de la présence de l'armée dans les régions du Nord comme les autres actes de paix signés.

A nouveau, dès le 17 janvier 2012, plusieurs opérations armées ont été menées avec succès par la coalition du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), Ansardine, le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) dans les trois régions du Nord Mali (Gao-Tombouctou-Kidal) jusqu'au sud du fleuve Niger, dans le cercle de Douentza (Région de Mopti). L'inefficacité de la réponse de l'Etat, de ses forces de défense et de sécurité, a provoqué des mouvements de colère dans l'opinion publique, notamment militaire, suite à une centaine de soldats égorgés à Aguelhoc le 24 janvier 2011. C'est ce massacre qui transforma une simple mutinerie en un coup d'Etat réalisé le 22 mars 2011, renversant ainsi le Président Amadou Toumani Touré, en attente de consultations électorales le mois suivant. Une telle situation désastreuse favorisa

l'occupation des 2/3 du territoire national dans le Nord du Mali par les mouvements rebelles pendant 10 mois en 2012.

Dans les faits sur le terrain, l'amplification transnationale de la présente crise politique et sécuritaire, par l'implication violente de la nébuleuse internationaliste des djihadistes et des narcotrafiquants, a largement dépassé les seules capacités de la République du Mali. Il a fallu l'intervention militaire française à Konna en janvier 2013, désormais appuyé par les soldats de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour organiser des élections et rétablir un équilibre précaire dans la gouvernance publique et le retour timide de l'Etat au Nord Mali. Après l'organisation des élections présidentielles et législatives en 2013, le pays est en quête d'une sortie de crise institutionnelle et politique, notamment d'un accord de paix avec la rébellion au Nord Mali.

Quelles sont les causes profondes de cette insécurité récurrente exprimée par la Rébellion Touareg, et ensuite Arabe, en République du Mali depuis 1963 ? Quelles sont les issues pacifiques d'une résolution durable de la présente Crise du Nord Mali attendues des négociations en cours à Alger ? Quelle paix définitive pour le Mali et la sous région ouest africaine ?

### **I. Analyse des menaces et risques sécuritaires pour l'aide humanitaire**

L'absence prolongée de l'Etat se manifeste essentiellement au Nord Mali par la grande faiblesse de sa capacité de couverture sécuritaire d'un territoire désertique. Les diverses raisons de cette situation d'impasse du pouvoir central malien sont liées à ses propres incapacités techniques, institutionnelles et politiques, à la mauvaise négociation de la paix avec la rébellion Touareg et Arabe récurrente depuis 1963, à la démotivation du personnel administratif, aux résultats médiocres de fourniture des services de base (éducation, santé, hydraulique) dans la mise en œuvre des projets de développement et des infrastructures adéquates. En conséquence, le Nord Mali apparaît depuis Bamako, à plus de 2.000 km, comme un très vaste domaine sous peuplé avec des risques assez élevés pour le déploiement d'un personnel technique, gouvernemental et non gouvernemental.

Dans ces conditions géostratégiques héritées de la colonisation française en Afrique du Nord et de l'Ouest, les différentes perceptions antagonistes des services publics attendus de l'Etat malien par la dizaine de communautés nationales aboutissent périodiquement dans la partie la plus étendue de son territoire à la remise en cause violente de sa légitimité et de ses limites frontalières internationalement reconnues. La revendication indépendantiste des Touaregs du Mali, ou du Niger, naît ainsi de nouvelles dynamiques mondiales de redéfinition de l'Etat en Afrique au Sud du Sahara et au Moyen Orient.

Il faut se rappeler ici que dans la culture administrative du Mali, pendant et après la colonisation, cette partie marginalisée et désertique du territoire servait de lieu de sanctions des agents de la fonction publique et d'enfermement carcéral des grands bandits. Plutôt difficile d'accès, le Nord Mali couvre 858.717,6 km<sup>2</sup>, soit 68,5% du territoire national. En outre, le modèle général de centralisation excessive dans la gouvernance des localités du Mali pèse négativement sur les opportunités traditionnelles et modernes de prise en charge de la demande sociale à l'échelle de tout le pays. La mise en œuvre de la politique de

décentralisation territoriale en 703 communes imaginée dans la deuxième moitié des années 1990 a cependant permis de créer de meilleures opportunités d'intégration « démocratique » de la rébellion Touareg et Arabe à l'architecture institutionnelle nationale du Mali. La 8<sup>ème</sup> région administrative est née à Kidal et la gestion de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) a toujours été confiée à un ressortissant Touareg, de même que la Présidence du Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT). La mauvaise interprétation politique de cette réforme publique par la rébellion de 2012 pour « l'Azawad » (plaine sans fondement historique) a plutôt encouragé la surenchère séparatiste et la revendication islamiste des Touaregs et des Arabes pour une région autonome ou une république entière (chari'a) à leur dévotion selon une conception libertaire sans limite ni frontière.

Par ailleurs, aujourd'hui, avec la promotion internationale de l'économie illicite (produits frauduleux et blanchiment d'argent de la drogue), des trafics maffieux de vies humaines (otages, migrants) et du terrorisme religieux, le Nord Mali est devenu l'espace idéal pour prospérer à l'abri de toute autorité juridique à mesure d'imposer la loi républicaine selon les critères du droit humanitaire international. En effet, la faible densité de peuplement de ces régions désertiques favorise l'installation durable de réseaux essentiellement alimentés de l'extérieur du Mali par d'importantes ressources financières dont la redistribution locale établit des liens d'adoption d'étrangers auprès de populations autochtones à très forte mobilité. En revanche, la zone dispose de ressources minières non exploitées (pétrole, uranium). Dans des conditions de haute précarité pour la mobilisation des ressources naturelles et financières, en raison des coûts de transaction très élevés, la viabilisation économique des sites de peuplement du Nord Mali relève d'une hypothèse d'école de développement que l'austérité du climat et l'indisponibilité budgétaire licite vont souvent démentir avec les rebellions successives dont la résolution partielle et inachevée crée une nouvelle crise.

Lorsque la rébellion du Nord Mali des années 1990 est intervenue après celle de 1963, cette crise de légitimité de l'Etat avait atteint un point de non retour avec le coup d'Etat du 26 mars 1991, consécutif à la vague de démocratisation pluraliste exigée et obtenue au sud du pays par le milieu scolaire, allié à la centrale syndicale des travailleurs, accompagné par l'opinion publique internationale. Les Accords de Tamanrasset (Algérie, janvier 1991) vont ainsi consacrer la démilitarisation du Nord Mali selon son article 4 qui stipule : « *Les Forces Armées Maliennes (FAMA) ne mèneront aucune activité susceptible de donner lieu à des accrochages avec les combattant. Elles procéderont à un allègement progressif de leur dispositif dans les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> régions.* » Kidal, actuelle 8<sup>ème</sup> région, faisait partie de celle de Gao. Par ailleurs, l'article 8 indiquait que : « *Les combattants peuvent intégrer les Forces Armées Maliennes (FAMA) dans des conditions définies par les deux parties.* »

Malgré la mise en œuvre effective de ces deux dispositions juridiques et sécuritaires, d'autres protocoles de paix comme le Pacte National (1992) et l'Accord d'Alger (2006) n'ont pas permis de faire l'économie de l'actuel conflit du Nord Mali qui a éclaté pour des raisons similaires en janvier 2012 à l'initiative du MNLA, allié aux extrémistes religieux d'AQMI, d'Ansardine et du MUJAO. Après l'intervention militaire française de janvier 2013 à Konna pour éviter l'occupation totale du Mali par les Djihadistes et les séparatistes, le retour de l'administration et des forces armées et de sécurité, bien que timidement amorcé, avec l'appui de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA), a assez bien amélioré la situation sécuritaire. Elle est marquée par la libre circulation générale des

personnes et des biens, sauf dans la région de Kidal qui refuse toute présence de l'Etat après la défaite de l'armée malienne suite à la visite avortée du Premier Ministre, Moussa Mara, en mai 2014. En conséquence, la confiance entre l'Etat et les composantes Touaregs et Arabes d'où ont émané les rébellions n'a pas encore réussi à prendre suffisamment corps en termes d'apaisement durable du contexte sécuritaire.

En effet, la persistance généralisée d'une insécurité résiduelle, caractérisée par des braquages, des vols à mains armées, des assassinats, des règlements de compte, massifs ou individuels, et des enlèvements de bétail crée la psychose de l'existence, réelle ou fictive, de cellules dormantes des Mouvements issus de la Rébellion. Au-delà d'une quinzaine de kilomètres de villages et cités au Nord Mali, des individus armés, se déplaçant en motocyclettes (sanili), inquiètent les populations. A l'intérieur même des points de peuplement, les infractions criminelles à main armée se perpétuent en raison de la rareté des patrouilles des forces de défense et de sécurité. Les participants aux foires hebdomadaires sont souvent l'objet d'attaques à mains armées qui se déroulent également dans les domiciles privés. Sur les principaux axes routiers de Goundam ou de Bourem, ils ont placés des mines anti personnelles qui font exploser les véhicules à quatre roues.

Dans les faits sécuritaires en constante dégradation, il y a en réalité un assiègement des sites habités qui correspond à une stratégie d'occupation non déclarée de toutes les localités du Nord Mali par les séparatistes et les djihadistes qui abusent de toute vie et de tout bien parce qu'ils sont persuadés de l'impunité de leurs agressivités tactiques. Les auteurs de ces actes délictueux qui ont d'abord commencé par la prise d'otages occidentaux s'adressent désormais aux résidents permanents maliens des villes, villages et campements du Nord Mali. Ils sont généralement connus des victimes pour des raisons de voisinage mais ces derniers ont du mal à les dénoncer auprès des pouvoirs publics à cause de l'impunité et des risques d'éventuelles représailles de la part des premiers. Selon une méthode classique des Djihadistes, ils vont jusqu'à les décapiter en pleine foire hebdomadaire pour servir d'exemple.

C'est le lieu de rappeler qu'entre le 1er avril 2012 et le 28 janvier 2013, la Région de Tombouctou a particulièrement été gouverné par une alliance entre le groupe touareg islamiste Ansar Dine et Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI). Après la reprise de la ville par les forces françaises et maliennes, la plupart de ces djihadistes se sont fondus dans la population locale ou se sont dispersés dans les campements du désert (Essakane, Tilemsi). Il n'existe aucune présence militaire permanente de sécurisation de la région en dehors de la ville de Tombouctou et de quelques autres des plus grandes villes qui vivent dans un état d'assiègement déguisé parce qu'elles manquent de moyens de défense efficaces face aux attaques improvisées ou planifiées par les rebelles en quête de pouvoir politique la violence armée.

Par petits groupes à forte mobilité, les djihadistes affiliés à AQMI ou au Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) se fondent au sein de la population ou se cachent dans les massifs montagneux de Tigharghar ou de Timetrine. Depuis leur dispersion par les Français et le démantèlement de leurs moyens logistiques, ils ne peuvent plus mener d'actions d'envergure mais ils guettent la moindre occasion pour attaquer n'importe où au Nord Mali et même à Bamako dans la logique asymétrique de commando suicide. *«Tout ce*

*qu'on voit aujourd'hui, que ça soit à Bamako, Gao, Nampala, Diafarabé ou ailleurs, le but est d'installer la peur, l'incertitude dans les esprits de tout le monde, mais surtout transporter les menaces et les attaques partout afin que les gens aient peur partout au Mali et créer une panique générale»* selon Soumailou Boubeye Maiga, Ex Ministre de la Défense, dans une émission sur la paix de Radio Kledu (avril 2015). Ce qui profite politiquement aux séparatistes du MNLA pour négocier en position de force les Accords d'Alger/

En effet, la présence de longue date d'AQMI dans la région de Tombouctou et sa capacité durable à monter des attaques terroristes soulignent le danger des activités humanitaires dans ces zones rurales. Les risques sécuritaires dans l'accès humanitaire aux populations victimes et vulnérables sont exprimés ici en termes de peur, d'inquiétudes ou de préoccupations selon leur degré de gravité et ils sont relativement élevés dans la Région de Tombouctou ces dernières semaines de notre mission. Les personnes les plus concernées par ces menaces terroristes sont d'abord les voyageurs, les éleveurs, les forains, les touristes et ensuite les résidents, les déplacés, les réfugiés.

De fait, depuis janvier 2012, tout le Mali vit dans une forte précarité politique, économique et sociale par sa déstabilisation prolongée au Nord du pays dont les répercussions sous régionales (Maghreb) et ouest africaines inquiètent autant la communauté internationale que chacun des citoyens et citoyennes. Et personne n'est à l'abri d'une telle vulnérabilité humanitaire quelque soit sa provenance continentale.

Sans être exhaustif, nos interlocuteurs de la Région de Tombouctou nous ont fait part de leurs perceptions des risques de :

1. violences genre, tensions intercommunautaires, conflits fonciers, abus de pouvoir des mouvements armés et des autorités civile et militaire, méconnaissance et perte des droits humanitaires d'accès aux services publics de la justice, de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et autres pour les populations vulnérables sous pression plus ou moins intense selon la dynamique des zones de belligérance;
2. menaces pour le personnel NRC (agressions physiques, verbales et perte de vie) ;
3. sélection NRC problématique dans la diversité des requêtes d'aide humanitaire ;
4. mauvaise perception par les populations bénéficiaires de la quantité et de la qualité de l'aide humanitaire ;
5. perception partisane de l'aide humanitaire par les belligérants ;
6. détournement de l'aide humanitaire par les belligérants et les autorités locales ;
7. redéploiement armé des mouvements rebelles sur de nouveaux sites (MNLA et MAA à Ber, à Tereje et MAA à Agouni ; mise en alerte à Bintangoungou de la milice Sonrai du Mouvement Patriotique de Résistance contre les Arabes) ;
8. présence d'AQMI dans les communes du Sahara (Salam) ;
9. psychose sécuritaire traumatisante et autarcie pour les populations par manque d'école, de soins de santé et d'opportunités socioéconomiques (agriculture, élevage, commerce) ;
10. enclavement par déficit de moyens de communication et de transport ;
11. que l'Accord d'Alger très attendu ne suffise pas à régler 60 ans de conflit ;

12. forte dépendance à l'aide humanitaire si la résilience des populations n'est pas initiée et soutenue par des actions autonomes ;
13. agressivité verbale des bénéficiaires à l'égard du pays d'origine de l'aide humanitaire ;
14. attentat sur les lieux de distribution (embuscades avec artillerie, commando suicide) ;
15. manque de sécurisation des populations par l'Etat qui incite à l'auto-armement communautaire ou individuel ;
16. crainte des représailles de la population blanche par les forces armées républicaines qui ne différencient pas le rebelle du non rebelle ;
17. déplacement, expatriation et recherche de refuge à l'extérieur du pays, notamment pour la population blanche ;
18. représailles des délinquants sur des populations qui dénonceraient leurs actes délictuels et criminels ;
19. impunité dans la répression des faits crapuleux par les autorités policières et judiciaires en cas de dénonciation par les populations victimes ou non car « *celui qui tombe n'a pas de droit* » selon un interlocuteur ;
20. petit et grand banditisme armé (quotidien enlèvement de véhicules et de motos des ONG et de l'Etat sur l'axe Goundam, coupeurs de route, braquage) ;
21. échange illicite par la tentation de relations douteuses et de propositions entre humanitaire et bénéficiaire (sexe, argent, biens et services) ;
22. intensité sécuritaire faible, moyenne à forte selon les zones massivement fréquentées (marchés, lieux de culte) ;
23. tendance à l'armement de chaque fraction et communauté ;
24. hostilité de plus en plus déclarée et tendance à la revanche armée des captifs noirs (Bella/Akli et Haratine) contre leurs anciens maîtres Touaregs plus sévères que leurs maîtres Arabes islamisés ;
25. mobilité devenue plus difficile au-delà de 10 km des sous bureaux NRC pour rencontrer les populations, les informer et les aider en zone conflictuelle changeante et grave (Léré, Soumpi, Tilemsi, Goundam, Essakane) ;
26. tensions entre les mouvements armés et les forces républicaines nationales (FAMA) et internationales (MINUSMA BARKHANE) ;
27. pour les activités d'approvisionnement commercial quotidien, les foires hebdomadaires et le trafic licite et frauduleux avec l'Algérie, principal fournisseur des denrées de première nécessité, notamment à Ber, Tombouctou et à Gao ;
28. guerre civile et de terrorisme sous régional et international sous la bannière de l'intégrisme religieux islamique (Libye, Boko Haram au Nigeria) ;
29. communication pervertie entre voisins dont la méfiance est accentuée par le conflit armé ;
30. dégradation de la tradition culturelle d'hospitalité et de sécurité collective offerte aux niveaux des familles, des communautés et de l'Etat ;
31. échec partiel de l'intégration des anciens rebelles dans les services publics de l'Etat.

### **I.1. Risques les plus importants pour NRC, son personnel et les populations bénéficiaires**

Dans un contexte d'insécurité élevée, les risques les plus importants pour les interventions de NRC se ramènent essentiellement dans la liste précédente aux numéros 1 à 6. Ils concernent les questions ICLA de violences genre, de tensions intercommunautaires, de conflits fonciers, d'abus de pouvoir des mouvements armés et des autorités civile et militaire, de méconnaissance et perte des droits humanitaires d'accès aux services publics de la justice, de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et autres pour les populations vulnérables.

Quant au personnel NRC, il peut directement être exposé à des menaces d'agressions physiques et verbales pouvant aller jusqu'à la perte de vie. En ce qui concerne le traitement de la diversité des requêtes d'aide humanitaire, la sélection par NRC des zones nécessiteuses et des bénéficiaires prioritaires peut s'avérer assez problématique si elle n'est pas appuyée par des investigations de terrain approfondies sur le contrôle communautaire d'une localité. Il en est de même pour les risques de mauvaise perception par les populations bénéficiaires de la quantité et de la qualité de l'aide humanitaire fournie par NRC. Il n'est pas aussi exclu que les belligérants et les autorités locales détournent les produits NRC à des fins personnelles.

En termes d'impact pertinent à long terme, l'action de NRC peut provoquer une forte dépendance à l'aide humanitaire si la résilience des populations n'est pas initiée et soutenue par des actions autonomes que le Programme Education pourrait appuyer. Entre l'urgence et la durabilité, NRC doit s'engager d'une part, dans des actions d'aide humanitaire pour compenser les manques et déficits physiques et d'autre part, initier diverses prestations de service à caractère juridique dans l'accompagnement des populations vulnérables pour leur permettre d'accéder à leurs droits civiques. Pour ce faire, NRC peut disposer de relais citoyens villageois à recruter et à former dans les localités d'intervention. L'animation quotidienne de ces personnes ressources disponibles pourra porter et rendre complémentaire les deux approches du milieu, par le haut et le bas, car la sortie pacifique de la crise au Nord Mali se construit grâce à la présence périodique des agents de bureaux et de sous bureaux sur les sites.

En outre, chez certains Touaregs et Arabes persiste une idée de remise en cause l'Etat malien comme une entité. Une telle position des séparatistes a été rendue plus forte avec la défaite de l'armée malienne face aux mouvements rebelles à Kidal en mai 2014, lors de la visite de l'ex-premier ministre, Moussa Mara. Cette attitude de réserve et de prise de distance des mouvements rebelles et séparatistes continue à se manifester par leur ajournement de la signature paraphée des nouveaux Accords d'Alger de février 2015. Au-delà de ces circonstances particulières de la négociation dominées par les mouvements rebelles, il faut comprendre ce refus de l'Etat par son incapacité à fournir des services de base dans la protection des communautés, notamment au Nord, difficiles d'accès pour un personnel peu motivé.

Par ailleurs, il faut noter que NRC n'a pas de problèmes particuliers avec les mouvements armés, les milices d'autodéfense et a de bons contacts avec les cadres militaires et sécuritaires nationales et internationales dans la région de Tombouctou où il intervient dans les

Communes de Tombouctou, de Bourem Inaly, de Lafia, d'Alafia, de Ber, de Gossi et d'Ouinerden.

En comparaison avec la mission effectuée en 2013 qui bénéficiait des effets secondaires de l'Opération SERVAL, les actuels risques sécuritaires ont pris une autre nature par les nouveaux objectifs de réoccupation systématique du terrain par les mouvements armés, MNLA notamment, pour peser dans les négociations d'Alger en cours. Il s'agit d'installer sur les axes routiers une psychose de l'enlèvement de véhicules de particuliers en dehors des chefs lieux de région avec le faible retour de l'administration publique.

Malgré un contexte sécuritaire fragile depuis décembre 2013, de nombreuses ONG internationales sont retournées dans les capitales régionales de Tombouctou et de Gao. Toutefois, les mauvaises conditions de sécurité ont quotidiennement limité leur déploiement dans de nombreuses zones rurales ainsi que dans la région de Kidal. Le CICR, Save the Children, Plan International, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, OXFAM, NRC, DRC et Handicap International font partie des organisations présentes à Gao et à Tombouctou. Elles disposent d'importants réseaux internationaux, du personnel expérimenté et des ressources importantes qui facilitent leur capacité d'opérer dans des régions instables.

Il faut cependant souligner que la NRC et les ONG internationales disposent d'une grande autonomie dans le choix des sites d'exécution de leurs projets sur la base de leurs propres évaluations et analyses des risques sécuritaires. Ce qui en revanche crée un effet de regroupement et parfois de duplication des mêmes actions sur un même territoire moins hostile à cette présence humanitaire internationale. Pour y parvenir, le NRC peut consulter les autorités gouvernementales et locales (préfets, maires, chefferies traditionnelles, associations), les personnes ressources indépendantes, les cadres de concertation des ONG et autres humanitaires.

Le passage obligé le plus couramment utilisé par les partenaires internationaux non gouvernementaux est de collaborer à travers des organisations de base des communautés, existantes ou à créer, traditionnelles ou modernes, afin d'accéder aux populations vulnérables à identifier sur enquête approfondie de la typologie des bénéficiaires vérifiés sur site. Dans le meilleur des cas de cette approche de proximité, le personnel de la NRC doit directement procéder à la fourniture des produits et des services après avoir effectué des enquêtes approfondies d'identification de terrain sur les familles concernées. En dépit de ces précautions à prendre, il ne faut pas minimiser le risque de mauvaise gestion et de détournement des fonds par un certain nombre d'intermédiaires locaux initiés à la capture de l'aide humanitaire à des fins personnelles.

Ces organisations de base n'ont généralement pas les mêmes obligations de déclaration ou normes de responsabilité que les structures associatives de plus grande taille, et elles sont souvent dirigées par des notables locaux défendant leurs propres intérêts. Pour limiter les détournements de fonds et la corruption, le NRC peut distribuer directement l'aide aux populations affectées en disposant de contacts fiables avec des personnalités du terroir dont la moralité est établie de commun accord. Un temps de partage de l'information et de mise en contact est donc requis du personnel NRC pour explorer les sites favorables et les ressources humaines à mobilier pour accéder dans la sécurité aux plus nécessiteux des demandeurs

d'assistance. Des visites et échanges de visites ponctuelles finissent toujours par établir un réseau de confiance habilité à porter l'aide humanitaire à la demande justifiée qui la sollicite.

Cependant, les importants coûts de fonctionnement institutionnel et technique posent cependant un défi majeur à la fourniture équilibrée des activités humanitaires d'ONG dans ces régions où les populations vulnérables connaissent une double persécution des forces armées de l'Etat et de la rébellion Touarègue et Arabe. Ce qui les a incités à se déplacer ou à se réfugier dans les pays voisins en attendant des jours meilleurs que les humanitaires et la NRC tentent de rapprocher par la fourniture de biens d'urgence et de services.

## **I.2. Nouvelles tendances à la recomposition des groupes armés sur des bases ethniques**

Parce que le conflit du Nord Mali de 2012 peine à trouver une sortie de crise et face à la présence plutôt symbolique de l'Etat depuis 2013, les communautés tamasheq, arabe et peuls ont connu en leur sein des remises en cause de leurs traditionnelles hiérarchies sociales qui comprennent l'élite et les classes inférieures. Ces mutations ont abouti à la création de nouveaux mouvements armés comme le GATIA, le MAA et le Mouvement de Libération du Macina. Tandis que les populations sédentaires (Songhoï et Dogon) ont tendance à s'inscrire dans une option de mouvements d'autodéfense civile et armée. En conséquence, la situation sécuritaire générale évolue la prédominance de la violence armée pour se protéger ou attaquer selon les besoins économiques vitaux dans un contexte géographique difficile à contrôler où les déplacements et voyages sont très risqués.

Depuis janvier 2015 à Tabankort, de violents combats ont éclaté entre d'un côté la plate-forme du 14-Juillet, qui fédère le Groupe d'Auto-défense Touareg Imghad et Alliés (GATIA) avec le Mouvement Arabe d'Auto-défense (MAA) et, de l'autre, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), qui regroupe le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), le Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) et le MAA. Au cours des derniers mois, ce genre d'affrontements avec morts d'hommes entre les groupes armés sur la base des rivalités identitaires ethniques (Imghad contre Ifoghas, Idnan, Chamanamasse) s'est multiplié au Nord Mali à Bamba, Tessit et In Tellit.

L'intervention humanitaire est d'autant plus sollicitée de part et d'autre des belligérants qu'elle demeure l'une des rares opportunités de reconnaissance sociale extérieure et neutre. Pour fournir ses services de bienfaisance, elle devra doublement négocier au préalable l'accès aux populations vulnérables auprès des forces armées, rebelles ou loyalistes, qui se disputent le contrôle du territoire. Ce faisant, elle doit éviter d'apparaître ou de faire croire qu'elle a la solution à la rupture des liens sociaux.

La perception de l'Etat comme une force qui manque de légitimité est atténuée avec son retour timide dans les régions de Tombouctou et de Gao par la réduction du périmètre de sécurité autour de ces villes tandis que l'administration publique du Mali est totalement exclue de la région de Kidal depuis mi-mai 2014. Cependant, l'accès à des positions de rente dans l'Etat, considéré comme un « butin » de la rébellion, est très souvent évoqué indirectement. Les principes démocratiques, autres opportunités d'accès à la fonction publique, civile et

militaire, ne sont pas encore admis comme un credo pour assurer pacifiquement le changement.

## **II. Dynamiques des conflits locaux et motivations (mouvements armés et initiatives des acteurs civils)**

### **II.1 Motivations**

Les motivations au Nord Mali sont à la fois locales, nationales et internationales selon la nature des enjeux qui engagent les acteurs dans le conflit devenu transnational.

#### II.1.1 Motivations locales, nationales et internationales des acteurs

Dans le contexte d'une longue crise de confiance entre l'Etat, les institutions (traditionnelles/modernes) et les populations, en particulier celles du Nord Mali, les diverses frustrations accumulées sur plusieurs années de mauvaise gouvernance générale du pays favorisent ici la réaction violente des communautés arabo-berbères qui se sentent éloignées, physiquement et politiquement, des mécanismes de prise décision centrale. Eleveurs et ruraux, les Touaregs ont perdu leur principale source de revenu avec les sécheresses de 1974 et de 1986. La très rigoureuse hiérarchisation de cette société entre nobles, religieux, vassaux, esclaves et affranchis a du mal à négocier sa reconversion contemporaine selon les critères de l'accès au pouvoir démocratique par les urnes et les exigences du droit humanitaire international. Commerçants et urbains, les Arabes se positionnent assez rapidement sur les axes routiers pour approvisionner, dans un sens et un autre, les différents points de peuplement en produits dont la fraude semble tolérer par l'Etat qui n'a pas la capacité ou la volonté de les contrôler. Certains ont ainsi récemment abouti au commerce des stupéfiants comme la cocaïne.

Les sept (7) frontières internationales du Mali étant plus symboliques que réellement surveillées, les traditionnels mouvements de migration pratiqués par toutes les communautés à la recherche de ressources compensatoires drainent des expériences de vie différentes selon les pays de destination. C'est au Nord du Sahara que les populations Touarègues et Arabes du Mali trouvent une plus grande raison de s'installer temporairement ou définitivement parce qu'elles partagent avec les pays du Maghreb, notamment la Libye et l'Algérie, et du Moyen Orient (Arabie Saoudite), les mêmes valeurs socioculturelles et surtout, une nouvelle opportunité économique avec le boom pétrolier. En retour, chacun de ces pays trouve là une bonne occasion d'exercer une forte influence politique sur le pays d'origine de ses immigrés du sud.

La Libye et l'Algérie sont dans ce rôle d'autorité parfois de tutelle ou de base arrière de la rébellion Touarègue et Arabe au Mali. Puissance colonisatrice, la France s'est retrouvée en première ligne de ce combat international avec la prise d'otages occidentaux par les Djihadistes. Au-delà du Sahara, la complexité du champ politique malien est devenue méditerranéenne et donc européenne. La faible densité de peuplement de la zone est donc un facteur de surenchère politique parce que la nature de tous les acteurs, locaux, nationaux et internationaux, a horreur du vide.

Les motivations économiques, présentes et futures, cachées ou déclarées, ont donné au Nord Mali et à tous ses intervenants la dimension d'un investissement à long terme qui s'est polarisé sur la nature de l'Etat à tenir, à user et abuser comme butin de guerre dans des conflits à répétition localisés sur un territoire dont la maîtrise et la surveillance relèvent plus de capacités plus internationales que maliennes. Un marché avec ses coûts armés, qui ne dit pas son nom, licite ou illicite, s'est ainsi durablement formé à Kidal dans un espace presque illimité aux enjeux multiples. Ce n'est pas un hasard si c'est à Alger que se tiennent les négociations de paix pour une sortie honorable de cette crise du Nord Mali avec l'assistance de toute la communauté internationale. Les acteurs armés de l'Etat ou de la rébellion Arabo-touarègue justifient ainsi les engagements politiques des parties maliennes et internationales à garder le statu quo institutionnel pour mieux le transformer autrement que par la guerre.

Nos interlocuteurs de la Région de Tombouctou ont donné les raisons qui motivent pour eux et alimentent le conflit en termes de :

1. perception contradictoire entre le Nord et le Sud du Mali (territoire, investissement, culture) ;
2. politique déclarée des minoritaires Touareg et Arabe (fédéralisme, autonomie, indépendance, accès particulier à l'Etat et aux services publics) ;
3. économie licite (emploi, commerce) et illicite (drogue, fraude) ;
4. survie alimentaire ;
5. société touareg en mutation selon une ligne de rapport de forces internes (remise en cause des hiérarchies traditionnelles) et externes (frustrations dans les migrations en Libye, Algérie, Moyen Orient) ;
6. contrôle arabe du trafic des stupéfiants et sous-traitance touareg mal vécue ;
7. manque d'occupation, de formation, de connaissance des objectifs armés ;
8. « *business as usual* » et de gagne pain facile par la voie des armes ;
9. défense du patrimoine foncier agricole ;
10. non déplacés (jeunes et coutumiers) pendant l'occupation qui n'admettent plus le même retour de l'Etat, notamment à Gao ;
11. refus de la race blanche au Mali et au Niger d'admettre le commandement des noirs, dans l'esprit du projet de l'OCRS, envisagé par De Gaulle ;
12. désir de paix pour pouvoir exercer le commerce et les activités économiques ;
13. retour de l'Etat et des services techniques (école, santé et autres) ;
14. accès aux avantages politiques et économiques de l'accord de paix après la rébellion armée ;
15. appui en information des populations aux forces de sécurité républicaine.

Ces considérations générales sont plutôt des arguments politiques qui permettent aux différents acteurs de justifier leur entrée et persévérance dans des actes répréhensibles qui bénéficient d'une certaine culture de l'impunité à l'échelle de toute la société. Et peu importe l'appartenance ethnique car il s'agit de gagner ici un retour sur investissement, armé ou non, dans un conflit de longue durée où les vrais enjeux économiques cachent les engagements politiques affichés. Du côté du gouvernement, ce sont les propositions largement budgétisées

de programmes de développement du Nord Mali dont les effets n'ont jamais permis de pacifier la zone. Du côté des rebellions armées, c'est la surenchère pour la satisfaction de revendications territoriales autonomes dont la viabilité n'est pas prise en compte. Le manque de vision à long terme caractérise les deux attitudes.



## **Acteurs locaux des conflits**

Toute une économie de guerre s'est progressivement installée dans le Nord du Mali par l'intermédiaire d'acteurs, individuellement engagés, alliés opportunistes des mouvements armés, pour survivre et/ou s'enrichir dans les enlèvements forcés de biens, le commerce frauduleux et le trafic des stupéfiants. L'insécurité est en conséquence à entretenir par ces razzieurs dans un seuil plus ou moins tolérable de manière à se donner un pouvoir d'autorité par défaut.

Le personnel se doit de les infiltrer par un système d'information contradictoire sur leurs intentions d'assistance humanitaire pour pouvoir accéder aux différentes zones nécessitées sous leur contrôle. Dans l'urgence des demandes à satisfaire avec leurs implications, c'est un moyen provisoire de garantir l'accès aux populations vulnérables en utilisant ces intermédiaires affairistes (commerçants, loueurs de véhicule, prestataires d'ong) liés aux mouvements armés et sans perdre de biens ni de vie humaine.

## **Mouvements Armés**

Les mouvements armés sont classés en séparatistes, jihadistes et en milices d'autodéfense. Ils agissent souvent en regroupements armés. En face, ce sont les forces républicaines, nationales et internationales.

### **1. Séparatistes**

La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) est composée de six groupes armés séparatistes qui sont le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA séparatiste), le Mouvement arabe de l'Azawad-dissident (MAA-loyaliste), la Coordination pour le Peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts Patriotiques de Résistance (CM-FPR).

### **2. Jihadistes**

Ce sont :

- AQMI (Djebel Timétrine, ouest de l'Adagh des Ifoghas) créé en Algérie (2007) à partir du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC)
- MUJAO (Ménaka, Ansongo, Frontière Burkina, Frontière Mauritanie, Frontière Algérie, Diabali, Namapala, Tenenkou)
- Ansardine (Tessalit Tamanarasett)
- Al Mirabitoune (Nord Ouest de Kidal)

### **3. Milices d'autodéfense**

Ce sont :

- GATIA (Touareg)
- Ganda Izo et Gandakoi (Songhoï)
- Mouvement de Libération du Macina (Peul) dans la zone de Youwarou, Tenenkou et Nampala ;
- Milice tribaliste Kel Antasar (Essakane) et Jihadiste (Essakane)

Selon un célèbre griot de Tombouctou, « *les milices d'autodéfense sont créées par les dirigeants Bamakois, originaires des régions du Nord, des milices gouvernementales comme Gatia, Ganda Izo, Ganda Koy, dans le but de partager le gâteau, de prendre leur part. Le danger, ce sont les milices d'autodéfense contre des groupes armés déclarés, avec la complicité de l'armée, des organisations de la société civile du nord et des partis politiques.* »

#### **4. Regroupements armés**

Ce sont :

- la Plateforme des Groupes Armés pro-Gouvernemental ;
- la Coalition du Peuple de l'Azawad (séparatiste et loyaliste) ;
- la Coordination des Mouvements et Fronts Patriotiques de Résistance (séparatiste et loyaliste).

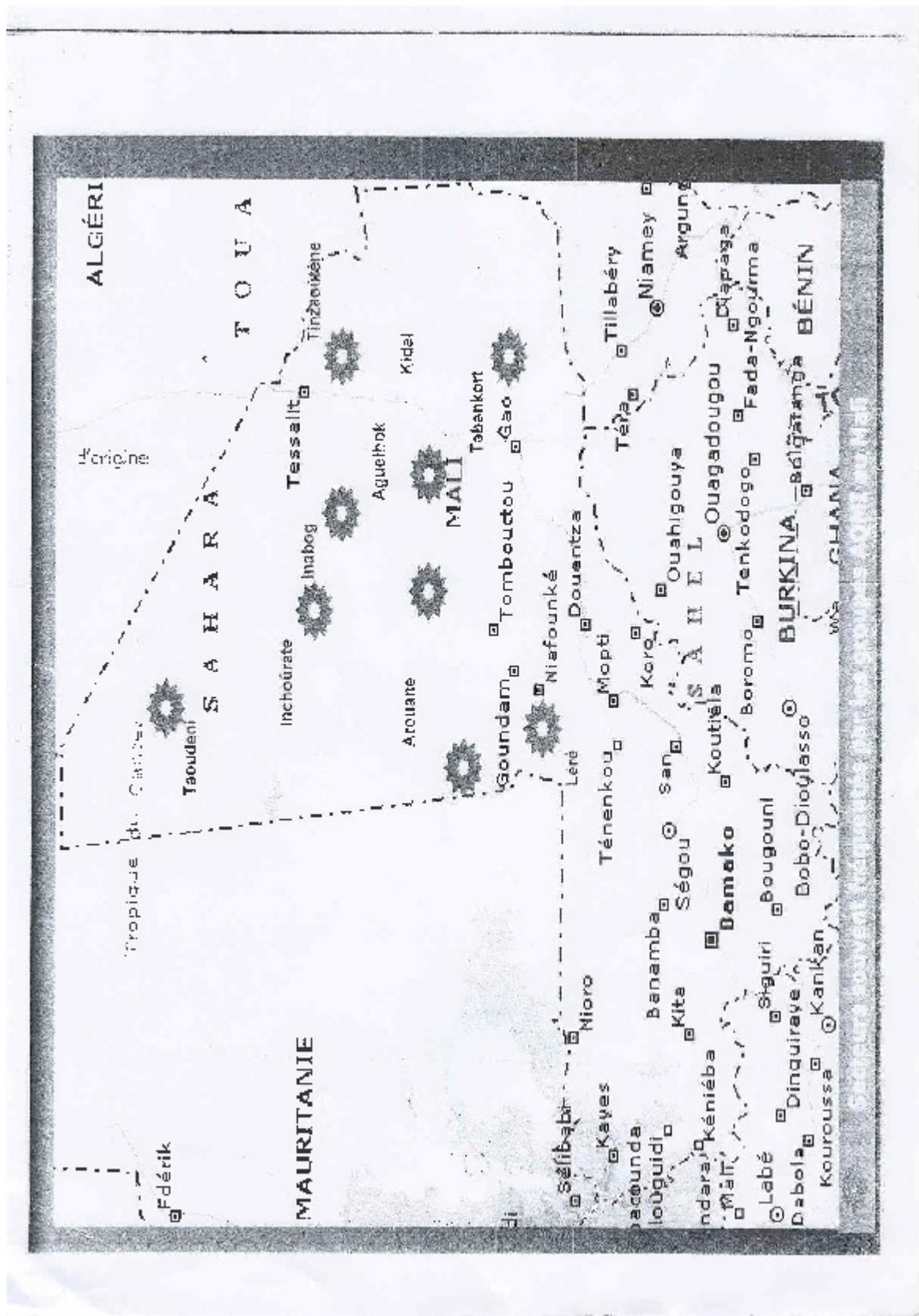
#### **5. Forces Républicaines**

Ce sont les FAMA, la MINUSMA et BARKHANE

#### **6. Zones d'occupation**

On distingue les secteurs urbain et rural :

- le secteur urbain et Gourma tenu par les forces républicaines et les milices d'autodéfense ;
- le secteur rural : Est et Ouest, et Haoussa, tenu par la Coordination des Mouvements Armés et les Djihadistes : Ber, Goundam, frontière Mauritanie



Secteurs occupés par AQMI

## **Organisations de la Société Civile (OSC) et les forces vives**

*« Avec une autorité traditionnelle et religieuse peu crédible, seule la population est capable de reconstruire la Maison de la Réconciliation, « Lalemhou », qui a existé à Badjindé, un quartier de Tombouctou, et préserver la cohésion sociale entre blancs et noirs. »* selon un de nos interlocuteurs. Cette reconstruction des liens sociaux à travers les identités communautaires passe dès lors par des initiatives individuelles et parfois la création d'Organisations de la Société Civile (OSC). C'est le cas récent de l'Alliance Populaire pour la Paix et l'Unité Nationale (ALBINA) en milieu arabe à Tombouctou et surtout à Gao du Cadre de Concertation des forces vives de cette ville comprenant les jeunes, les autorités traditionnelles et islamiques. A Bamako, diverses organisations de ressortissants du Nord Mali leur servent de relais comme le COREN ou la Plateforme de Coordination.

## **Partenaires**

Les OSC ont pour partenaires les autorités coutumières (famille, ethnie), les ONG locales, les Personnes Ressources, les Elus, les Administrateurs Civils et Sécuritaires et particulièrement, les Organisations Internationales comme CICR, VSF et MSF.

### **III. Liaisons communautaires et accès humanitaires aux populations vulnérables**

Dans chaque capitale régionale du Nord Mali (Gao, Tombouctou et Kidal si possible), NRC peut disposer de bureaux et de sous bureaux de coordination de ses activités de terrain. En tant que centres de collecte et de traitement des informations, ces structures doivent être animées par des compétences locales qui ont une bonne connaissance du terrain des prestations humanitaires selon les localités et zones d'intervention cartographiées. Elles doivent être ouvertes à l'écoute des visiteurs, des invités et de collaborateurs d'autres services et organisations à caractère humanitaire.

En donnant une visibilité à la présence de NRC, les actions humanitaires entreprises doivent s'inscrire dans l'équitable accès de toutes les communautés dans les zones d'intervention choisies après enquête. La neutralité dans l'identification individualisé des bénéficiaires, la qualité et la quantité appropriées des fournitures (produits, prestations) et la courtoisie du personnel NRC à déployer dans la proximité sont des facteurs de reconstitution du tissu social déchiré par la crise.

Toute action humanitaire de NRC devrait faire l'objet d'une large communication et de partage d'informations éclairantes sur ses objectifs afin que sa mise en œuvre puisse inclure tous les bénéficiaires. Dans un contexte de sortie de crise, la NRC est bien indiquée dans un rôle de médiateur entre les parties belligérantes en animant des sessions de cohésion sociale qui servent aussi à collecter des informations pertinentes sur les requêtes formulées par les populations. L'assistance aux actions d'urgence (retour des réfugiés et des déplacés) préparent celles qui portent sur l'installation matérielle des plus vulnérables et l'aide ponctuelle (vivres, petit équipement, intrants) des résidents permanents. Le portage de ces offres doit se faire directement par la NRC pour éviter les abus des intermédiaires.

Pour promouvoir de fortes liaisons communautaires et favoriser l'accès humanitaire des populations vulnérables, NRC doit développer un certain nombre de qualités d'intervention : relationnel et circonscrire le choix de ses zones géographiques à couvrir.

#### **Capacités autonomes de mise en contact relationnel**

1. créer la confiance selon une approche personnalisée des leaders d'opinion au niveau local grâce à l'établissement de liens de proximité et d'empathie
2. faire de séjour de mise en confiance (1 ou 2 nuitées) pour établir une assurance de confidentialité
3. rencontrer les populations, même les bandits, leur faire du bien,
4. collaborer avec les groupes et individus armés
5. appuyer les négociations pour la paix et le développement

6. tendance positive de diffusion du droit humanitaire international dans la reconversion de la mentalité de l'armée républicaine vers la fourniture de services humanitaires qui rassurent les populations
7. soutenir le retour amorcé mais timide des réfugiés
8. Islam, Cadi, Fraction Maraboutique non belligérante, Conseil des Sages
9. Transparence dans la communication avant, pendant et après la mise en œuvre des activités humanitaires

### **Zones géographiques de la NRC**

Dans un avenir proche, NRC intervient et peut couvrir chacune des trois régions du Nord Mali dès que les conditions sécuritaires seront acceptables.

#### **Région de Kidal**

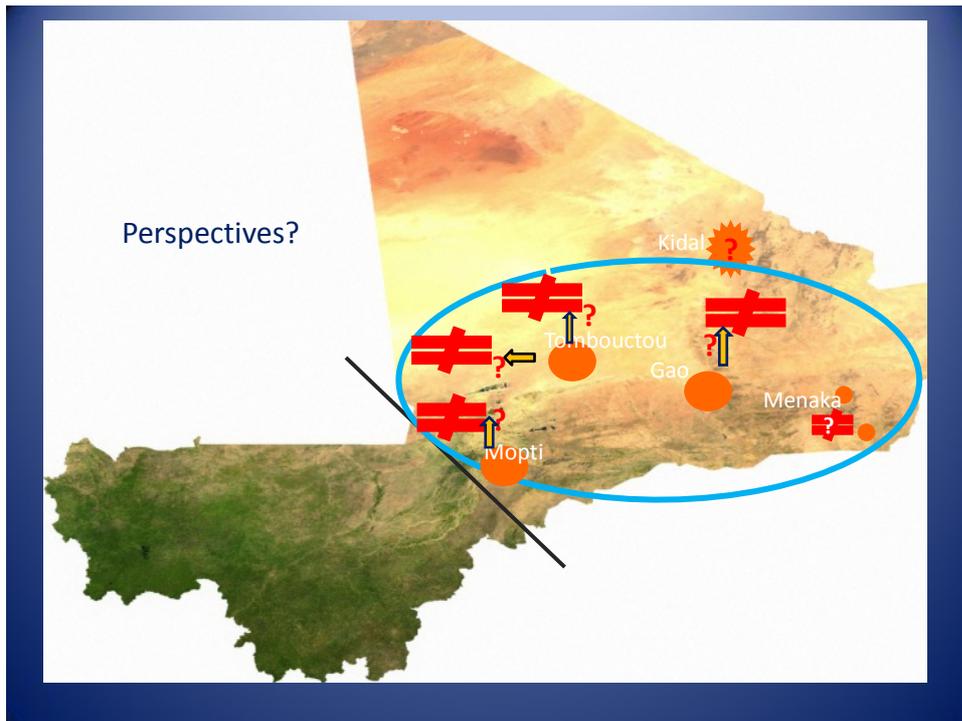
1. Zone isolée et enclavée
2. Société féodale
3. Rébellion depuis 1963

#### **Région de Gao**

4. Ménaka : Association de femmes

#### **Région de Tombouctou**

5. Commune urbaine de Tombouctou : Education et ICLA
6. Commune Bourem Inali (21 km) : Education dans 10 villages, ICLA en Chef lieu de Commune
7. Commune de Lafia (30 km) : Education et ICLA
8. Commune d'Alafia ( ...km) : Education et ICLA
9. Commune de Ber (60 km) : Abri en 2014 (terminé)
10. Commune de Gossi : Education (un animateur qui relève de Gao)
11. Commune Ouinerden : Education



Source : NRC, Sous Bureau de Tombouctou

### Recommandations à NRC

Ces recommandations à NRC invitent à :

1. recruter et former des agents de terrain basés en permanence dans les localités ;
2. approcher les chefs de fraction et de village qui à leur tour portent l'information NRC aux Mouvements Armés ;
3. s'appuyer sur les ONG locales pour porter l'aide humanitaire aux bénéficiaires ;
4. impliquer les autorités administratives, sécuritaires et techniques de l'Etat ;
5. renforcer les capacités des OSC (femmes et jeunes) qui sont les acteurs de la paix ;
6. au lieu de se déplacer, inviter au siège local de NRC les contacts/relais des zones bénéficiaires à faible sécurité ;
7. disposer de données statistiques ;
8. appuyer la reconstitution du cheptel (Touareg et Arabe), l'accès aux engrais et semences (sédentaires) et aux céréales (villes) ;
9. former des jeunes aux métiers de l'artisanat moderne (menuiserie) ;
10. assister les écoles en enseignants ;
11. privilégier les actions d'ICLA et d'Education ;
12. disposer d'un suivi sécuritaire quotidien auprès d'informateurs agréés.

## Annexes (A, B, C)

### **A. Liste des personnes rencontrées**

#### 1/ Bamako

- Erin Weir, Protection and Advocacy Adviser, NRC
- Marcus Sack, Security Adviser, NRC
- Dramane Y Diallo, Coordinateur de Recherche, IMPRAP
- Gaoussou Drabo, Ex Ministre, Chroniqueur Politique « Essor », Négociateur à Alger
- Ousmane Sy, Ex Ministre Décentralisation, Directeur Institut du Local, Négociateur à Alger
- Dr Zouber Mahmoud, Conseiller Affaires Religieuses, Présidence de la République

#### 2/ Tombouctou

- Alzouneidi Ag Sidi Lamine, Officier Sécurité et Liaison Communautaire, NRC
- Ibrahima Cissé, Officier ICLA, NRC
- Mohamed Coulibaly, Officier Education, NRC
- Sane Chirfi Alpha, Délégué Régional Médiateur de la République
- Laurent Bourgeois, Deputy Regional Security Officer, MINUSMA
- Fidola Mouhamed, Président ONG ARDS, Fils Chef de Tribu Maraboutique Touareg
- Moussa Moussa Président RECOTRADE
- Salem Ould Elhadj, Chercheur
- Ould El Hadj Tahar, Maire de la Commune de Salam
- Amadou Diadié Maiga, Consultant
- Lieutenant Colonel Baba Bagayogo, Commandant de Logis, Directeur Régional de la Gendarmerie
- Lieutenant Djibrilla Maiga, Gendarmerie

#### 3/ Tindiamban (20 km, axe Tombouctou/Ber)

- Yéhia Ag Ibrahim Haïdara, Conseiller Chef de Fraction

## **B. Groupes ethniques des Régions du Nord Mali <sup>2</sup> :**

Les peuples indigènes des régions nord Mali sont essentiellement les 'Kel Tamashek' (blancs et noirs), aussi appelés « Touaregs » et les Songhaïs auxquels s'ajoutent, les Maures/Arabes, les Peuls, les Bozo et les Dogons.

### **A. Les Songhaïs :**

Majoritaires dans les régions de Tombouctou et Gao, par leur nombre, ils vivent traditionnellement, le long du fleuve Niger. Appelés " les personnes ou les hommes du fleuve", par les Tamashek et les Peuls, ils sont traditionnellement engagés dans l'agriculture et la pêche. L'ethnie Songhay était historiquement composée de pêcheurs (Sorko), de cultivateurs (Gabibi) et de chasseurs (Gaw). Les principaux groupes Songhaïs sont :

1. les « Armas » ou « tirailleurs » en arabe : descendants de conquérants Marocains, ils sont plus nombreux dans la région de Tombouctou et répondent du nom « Touré » ;
2. les « Songhay Boro » : descendants de Sonni Ali Ber ou "Ali le grand" et de Askia Mohamed. Ils répondent le plus souvent au nom « Maiga » ;
3. les « Burra » : bien qu'appartenant au groupe Songhay, dont ils parlent la langue, ils ont des affinités avec certains groupes peulhs de la région de Tombouctou. A Tombouctou on rencontre d'autres noms de familles, se réclamant Songhaï, à savoir les « Djitey », les « Askofare », les « Traoré », les « Cissé », les « Azawyakoy » etc.

### **B. Les Touareg ou 'Kel Tamashek' :**

Les 'Kel Tamashek' (blancs et noirs), également appelés Touaregs, sont traditionnellement des pasteurs nomades, qui vivent de façon parcellaire sur un vaste territoire, de part et d'autre des deux rives du fleuve Niger et dans des zones souvent reculées, dans le désert. D'où leur appellation par certains par «les hommes du désert ou de la brousse ».

---

<sup>2</sup> Ce texte est de M. Alzouneïdi AG Sidi lamine, Travailleur Social, Officier Sécurité et Liaison Communautaire NRC Mali, Février 2015.

Les sécheresses des années 1973 et 1984 ont cependant contraint beaucoup de Kel Tamashek, à changer de mode de vie, à se sédentariser et à cultiver la terre. Depuis, ils ont créé des villages, des villes, ou rejoint des agglomérations déjà existantes. Aujourd'hui, outre la région de Kidal, essentiellement peuplée de Kel Tamashek, on rencontre les Kel Tamashek blancs, mais surtout noirs, dans pratiquement toutes les villes et villages des régions de Tombouctou et de Gao. Les Kel Tamashek se définissent en fonction de leurs lieux de vie ou de leur tribu (le mot *tamasheq* étant remplacé par le nom de leur région, ou de leur tribu).

Ainsi, on a les tribus des Touareg 'Kel Tamashek' guerriers ou « Imajeghen » ou « les braves, les courageux, les nobles, les hommes libres », comme aiment s'appeler ces Kel Tamasheq (blancs et noirs) de la classe guerrière ; les tribus des Touareg 'Kel Tamashek' « vassaux » (blancs et noirs) ; les tribus du « clergé musulman » ou tribus maraboutiques appelés « Kel Essouk » et les « Eklan » ou serfs, encore appelés « Bellahs » par les Songhaï.

### C. Répartition géographique des grands groupes Kel Tamasheq au Mali :

Les tribus nomades et clans Kel Tamashek sont réparties du Nord-Est (Kidal, Gao et Ménaka), à l'Ouest (Tombouctou), ainsi qu'il suit :

#### I. Région de Kidal :

##### 1. Ifoghas de l'Adagh/Timétrine :

Divisés en six groupes politiques (Kel Afella, Ifergoumessen, Taghat-Mellet, Kel Taglitt, Idnane et Kel Ténéré), les Ifoghas sont répartis ainsi qu'il suit :

##### 1.1. Kel Affela :

1.1.1. Clans des « nobles » ou Imouchagh : Kel Tessalit et Iriaken.

1.1.2. Clans des «vassaux» (Imghad): Irregaten, Adaboitalen, Ibe Kaiaten, Kel Khala, Imakalkalen et Kel Gebhrat.

##### 1.2. Ifergoumessen :

1.2.1. Clans des « nobles » ou Imouchagh : Ifergoumessen, Kel Onzel I, Kel Onzel II.

1.2.2. Clans des «vassaux» (Imghad): Iderbaten et Kel Shebel.

##### 1.3. Taghat-Mellet :

1.3.1. Clans des « nobles » ou Imouchagh: Taghat Mellet

1.3.2 . Clans des «vassaux» (Imghad): Kel Sakatelen et Ibelbetelen.

#### 1.4. Kel Taghlitt :

1.4.1. Clans des « nobles » ou Imouchagh: Kel Taghlitt

1.4.2. Clans des «vassaux» (Imghad): Debagaten, Igdalen, Imakalkalen.

#### 1.5. Idnanes :

1.5.1. Clans des nobles ou Imouchagh: Idnanes N'Adrar, Kel Ellioug, Kel Terecht, Idekenen, Taiteg, In Hiren, Teguiriguitt ;

1.5.2 . Clans des «vassaux» (Imghad): Iboliten, Tenguesselessel, Kel Rhala, Sakatelen.

#### 1.6. Kel Ténéré ou Ibonaten :

1.6.1. Clan des « nobles » : Kel Ténéré ;

1.6.2. Cclan des « vassaux » ou Imghad : Dag Taghakait et Tirfinkaten.

## II. Région de Gao :

### 1. Iwellemeden de l'Ezawagh/Tamasna (Ménaka) :

Seigneurs féodaux du 21<sup>ème</sup> siècle, les Iwellemeden constituent la première et emblématique tribu Imouchagh, nomades et/ou sédentaires de la région de « Ezawagh-Tamasna », dans le cercle de Ménaka. Ils comprennent :

1.1. Clans des « nobles » : Kel Ahara, Idaraggagène, Kel Karabassane, Helrahou, Kel Agrun, Kel Teguiouelt, Kel Azouak, Ichidirhanan (groupe dominant à Tidermen), Kel Tagareitamoun, Kel Taboonat, Kel Agayok, Kel Taguiwalt ;

1.2. Clans des « vassaux nobles » (Imghad), qui payaient tribut aux Imouchagh : Teguesserit, El Barkou, Debbakar, Tafisafist, Heguennata, Kel Tabahicourt, Irreganaten, Ilokane, Kel Gheris (Ménaka), Imisdounan ; Imakalkalan ; Ifourgounoussan ; Kel Samanamas (dans le Telemsi de Gao), Imagran, Iboguilitan (Noirs), dans la commune de Alata ; Idabacaran (à Inekar et à Menaka), Immididighan, Ihadakkan, Kel aghariss (à Tessit et Ansongo) ; Igoraran, Idourboug (Noirs, qui ont une ressemblance avec les peulhs), Ibouroubak (Noirs, dans les cercles de Menaka et Ansongo).

1.3. Clans des « vassaux nobles » maraboutiques (Ineslemen), vivant constamment près de l'Amenokal des Imouchagh : Kel Essouk, Kel Elrarma, Idaraggagen, Kel Egueyok, Taraïtamout, Tarbaraza, Karaganeten, Bariem, Kel Tachdou (Ménaka), Kel Eguadas, Kel Tagualalt, Kel Fanboulgou (Tessit, Ansongo).

2. Les Daouçahak de l'Ezawagh (Ménaka), à la périphérie des Iwellemeden : Idoguiritan ; Tarbanassa ; Kel Agayok ; Kel Abokot, etc.

3. Les Imilliguezan :

Présents dans le cercle d'Ansongo, les Imilliguezan sont à dominance des Kel Tamashek de souche noire.

3.1. Clan Imilliguezan « nobles blancs » : Imilliguezan (guerriers) et Kel Essouk (marabouts) ;

3.2. Clans Imilliguezan « nobles noirs » (guerriers) : Kel Tamadast, Kel Tafoulant, Kel Arrokas, Iguindassan (la commune de Ouattagouna) ;

3.3 Clans Imilliguezan vassaux (Eklan) : Kel Kamoga, Doufourafarag, Irabanbanan, Ibadagatan.

### III Région de Tombouctou :

1. Achiokhan :

C'est la plus ancienne composante touarègue du Gourma à nomadiser entre les lacs Débo et Garou, jusque dans le Korarou et le Diaptodji. Les clans des « nobles » chez les Achiokhan sont peu nombreux ; par contre, leurs clans « vassaux », qui sont un mélange de touaregs et de foubés, constituent trois groupes semi sédentaires, qui se livrent à l'agriculture : Iberzaz, Izenbelouten et Foulane Konis.

2. Igawadaren :

Cette tribu guerrière des Imouchagh (du cercle de Gourma Rharous), nomadise le long de la vallée du fleuve Niger et comprend :

2.1. Clan des « nobles blancs » de Sakkaoui : Aal Gagni, Kel Tebenkort, Gouraqhen, Tarbanassant, Kel Hekikane ;

2.2. Clan des « nobles blancs » de Sakib : Ifartaten, Kel Ichenghohen, Itakaïtatabaï, Kel Chaouï, Tegueguessat, Iderouassen et Kel Taderboukit. Les sous groupes des clans « vassaux » Imghad dépendant des 2 groupes : Imtcha, Idnan, Kel Helouan ;

2.3. Clan des « nobles noirs » : Ikorchatane ; Kel Agaïs ; Ihayawan et Kel Tabakra (Cercle de Gourma Rharous).

3. Imededeghen :

On les trouve au Nord-Ouest, entre Tombouctou et le lac Faguibine. Ils se répartissent en : Kel Goya, Kel Arakounou et Kel Tabourra.

#### 4. Tingeréguef :

Ces « Seigneurs féodaux » du 21<sup>ème</sup> siècle sont rencontrés dans les cercles de Diré et de Goundam, sur la vallée du fleuve Niger, où ils disposent de propriétés foncières encore importantes de nos jours. Les principaux clans Tingeréguef sont :

4.1. Clans des « nobles » (Imouchagh) : Tingeréguef, Tellimidesse, Ihayaouen, Ihimed, Arkassidji, Tarbanassa, Igawadaran, Ishadanharan et Kel Inokandar blancs ;

4.2. Clans des « vassaux » (Imghad) des Tingeréguef sont: Kel Aberchechoud, Kel Tarouna, Kel Akotef, Ikounéden, Imtcha, Izematen, Kel Tichezai, Idnane, Idaouraghan, kel Inagozmiwin, Idnan, kel Inokander.

#### 5. Irreguenaten :

Ils constituent la quatrième tribu Imouchagh, après Iwellemeden, Imilliguizan et Tingeréguef, par leur nombre et leur puissance guerrière. Ils se répartissent en :

5.1. Clans des nobles (Imouchagh) : Kel Ilwa, Kel Taguiouelt, Kel Bourem, Kel Nafeï, Kel Tatafen, Irregaten win-djéré.

5.2. Clans des « vassaux » (Imghad): Ihayawen N'adagh, Imakelkalen, Kel Toudoubi, Kel Akotef, Kel Ouaka ;

5.3. Sous groupes des Ineslemen (Marabouts) : Kel Arabanda, Acharifan, Kel Essouk, Kel Saranine, Kel Tinakassa.

#### 6. Kel Tamoulaït :

Ils nomadisent dans le Gourma de Tombouctou, entre Billassao-Kagha-Aghlal et les mares de Garou et de Hari-bogno. Les Kel Tamoulaït comprennent :

6.1. Clans des « nobles » (Imouchagh) : Ichegagen, Kel Somder, Kel Saoni, Kel Tabouret

6.2. Clan des « vassaux » (Imghad) : Idnane et Kel Gossi.

#### 7. Kel Antessar et Chérifènes :

Ils constituent la première tribu des Iguelad (dits Ineslemen), issue de la Tadamakket médiévale, nomades et/ou sédentaires dans la zone du Lac Faguibine, du Daounas et dans le Tilemsi de Goundam.

A l'origine, la tribu des Kel Antessar et Chérifènes comprenait : Kel Antessar, deg-Sidi-Ali, Kel In-Achérégha, Kel Inakounder et Kel Aghezaf. Les principaux clans de la tribu Kel Antessar et Chérifènes sont géographiquement identifiés par :

7.1. Kel Antessar et Chérifènes de l'Est (entre Tombouctou et Bamba): deg-Doua-Doua, kel

Inkomen, kel Inabalahan, Kel Hemda-Hemda, kel Intéchakhen (à Tindiamban, 18km), kel Inagozmi (marabout de Ber)... ;

7.2 . Kel Antessar et Chérifènes de l'ouest (dans les pourtours du système du Faguibine, de Tombouctou à Ras el-Mâ, aux confins de la frontière Mali-Mauritanie): kel Antessar deg-Hawalen, kel Antessar deg-Elmehdi, kel Indiaren, kel Tichghaïen, kel Bankor, Kel Aghezaf, Kel Farach, Kel Tintébéremt, kel Tinakawat, Inataben, kel Warozer, kel Hamed, ... ;

D. Les Maures/Arabes :

Aux Kel Tamacheq, traditionnellement nomades, on peut ajouter d'importantes tribus Maures/Arabes, parmi lesquelles : Lakhal ; Oulad nacer ; Oulad M'barké ; Ould Driss Berabich ; Ould Boxib ; Oulad Gailane ; Oulad Ghanname ; Oulad mechdouf ; Oulad ladoum, etc, mais également des tribus « Kounta », d'origine maure (Kounta Abidime ; Kounta Hamadi ; Kounta Lamhar et Kounta Tajakant etc.), dont la vocation est l'enseignement de la religion. On remarquera, qu'à l'instar des Kel Tamacheq, les Maure/Arabes sont éparpillés dans le nord, entre le 16ème et 18ém degrés de latitude Nord, d'une part et le 4ém et 6èm degrés de longitude Ouest, de Tombouctou, d'autre part.

E. Les Peuls :

Les Peuls sont surtout rencontrés dans le Sud et le Sud Ouest de la région, notamment dans les cercles de Rharous, de Diré (le Gourma) et de Niafouké ; mais leur nombre n'est pas très important.

### C. Références Bibliographiques

1. « La distribution clanique et spatiale des Tribus nomades touarègues du Mali, en 2014 », un recensement effectué par la compilation des archives mise en commun par Mamadou TRAORE et Mohamed AG HAMATY, Douentza, Mali, le 25 Décembre 2014 ;
2. « Projet de Mobilisation des Initiatives en matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM) », du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali à travers le projet d'appui au CSA, Mars 2006 ;
4. « La sédentarisation des populations nomades en République du Mali.» Bernus, El Bernus, S. 1975 ;
5. « l'évolution de la condition servile chez les Touareg sahéliens » Bonte, P 1975 ;
7. « Esclavage et relations de dépendance chez les Touareg Kel Gress » Mohamed Ag Mahmoud 1992 7. « Le Haut Gourma Central » (2ème édition) Abdoulaye Macko 1995, « A propos des Bellahs du Cercle de Goundam » (Coopération Allemande – Programme Mali-Nord).
8. OXFAM, Octobre 2013, Reconstruire la mosaïque, Perspectives pour de meilleures relations sociales après le conflit armé au Nord du Mali
9. Groupe URD, Avril 2014, Etude sur les zones à faible densité de peuplement, Etude de cas du Mali,
10. Doulaye Konaté (Dir.), Le Mali, entre doutes et espoirs, Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord, Ed. Tombouctou, 2013
11. Assane Koné, Petit chrono de la crise sécuritaire et institutionnelle, Ed. La Sahélienne/Harmattan, Bamako, 2012
12. Salem Ould El Hadje, Chirfi Moulaye Haidara, Mahmoud Zouber, Zeidane Ag Sidalamine, Réplique, Ed. La Sahélienne/Harmattan, Bamako, 2012
13. Doumbi-Fakoly, Hamidou Magassa, Ciré Bâ et Boubacar Diagana, L'occupation du Nord du Mali, Ed. La Sahélienne/Harmattan, Bamako, 2012
14. Survie, La France en guerre au Mali, Enjeux et zones d'ombre, Ed. Tribord, 2013
15. Gaudence Nyrabikali, Aissé Diarra et Mariam Djibrilla Maiga, Sipri, Causes et manifestations des conflits au Mali : une perspective de la société civile, Bamako, 2014
16. IMRAP, Autoportrait du Mali, les obstacles à la Paix, Bamako, Mars 2015
17. Dr Zeini Moulay, La problématique de la criminalité transnationale et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité, Ed Fondation Friedrich Ebert, Bamako, Février 2014
18. Actes du Forum des Leaders Religieux, Dialogue national inclusif pour la paix au Mali, Ed. HCIM/Fondation Friedrich Ebert, Bamako, Novembre 2012